

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2026

**Délibération n°2026.06.097.B**

**Dispositif panier jeunes pousses - demande de subvention FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)**

**LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 05 juin 2026

**Secrétaire de Séance**: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **6**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents** : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Gérard DESAPHY, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Michel BUISSON à Maud FOURRIER, François ELIE à Pascal MONIER, Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Elise VOUVET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026\_06\_97B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 19/06/2026

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.097.B**

Rapporteur : Madame VOUVET

**DISPOSITIF PANIER JEUNES POUSSÉS - DEMANDE DE SUBVENTION FEADER  
(FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL)**

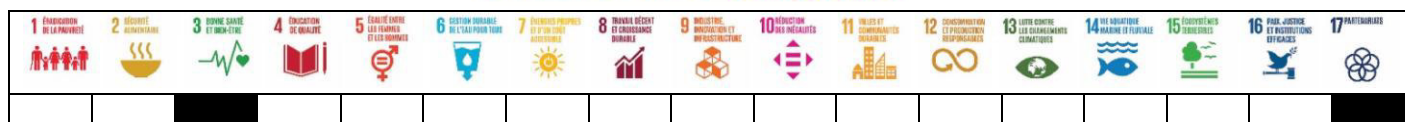
**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Enjeux : [10703 -1) SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET PRÉVENTION]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaine concerné par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être à tout âge (Accès aux soins, offre de soins, santé-environnement, sécurité sanitaire et soutien à l'activité sportive sous toutes ses formes)

ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre les partenariats

Depuis juin 2024, l'agglomération de GrandAngoulême mène une expérimentation innovante intitulée "Panier Jeunes Poussés", dans le cadre de la démarche nationale des 1 000 premiers jours.

Ce dispositif vise à sensibiliser les futurs et jeunes parents aux risques liés à la présence de substances chimiques, telles que les perturbateurs endocriniens, dans l'environnement quotidien des femmes enceintes. Il ambitionne également d'encourager l'adoption de bonnes pratiques pour protéger la santé des nouveau-nés, des femmes enceintes et de leur famille.

Inscrit dans un objectif de santé publique et de prévention, ce dispositif combine :

- La distribution de paniers de légumes cultivés en agriculture biologique, exempts de pesticides, contribuant à une meilleure qualité nutritionnelle durant cette période cruciale de la vie ;
- Des ateliers de sensibilisation (santé environnementale et cuisine), destinés à renforcer les connaissances et les compétences des familles.

En parallèle, le projet soutient la transition alimentaire, encourage les changements d'habitudes de consommation, et contribue à renforcer la filière locale de maraîchage en agriculture biologique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026\_06\_97B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 19/06/2026

Sur la période juin 2024 à décembre 2025, 20 % des femmes enceintes ont participé au dispositif, avec une répartition des familles sur 36 des 38 communes de GrandAngoulême.

Sur cette même période (juin 2024 à décembre 2025), le plan de financement prévisionnel du dispositif est le suivant :

| Dépenses HT                  |                     | Recettes                          |                     | %             |
|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------|
| Ateliers cuisine             | 15 140 €            | CPAM<br>(subvention acquise)      | 1 453,44 €          | 1,0%          |
| Paniers                      | 110 009,43 €        | FEADER<br>(subvention sollicitée) | 50 000 €            | 31,1%         |
| Ingénierie<br>GrandAngoulême | 35 111,35 €         | Autofinancement                   | 108 807,34 €        | 67,9%         |
| <b>Coût Opération HT</b>     | <b>160 260,78 €</b> | <b>Total Financements</b>         | <b>160 260,78 €</b> | <b>100,0%</b> |

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter une subvention au titre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction du plan de financement.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

|   |   |
|---|---|
| <b>Pour : 27</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstention : 0</b><br><b>Non votant : 0</b> | <b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b><br><b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b><br><b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b><br><b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b> |
|---|---|